

# COMPTE RENDU REUNION de la Commission Culturelle (N°5) du MARDI 8 JUIN 2021

PRESENT(E)S : Mesdames JOLIAT Ingrid, 4<sup>ème</sup> Adjointe vice-présidente de la commission N°5, GUILLAUME Karine, membre élue, TONDINI Marie-Jeanne, TESTON Sylvie, LAMPSON Cristel membres cooptées, Messieurs POKRANDT Frédéric, HIRECHE Farid, membres élus de la Commission, MILESI Jean-Marie, membre coopté

EXCUSEES : Mme FATTORELLI, Maire

SECRETAIRE: Audrey GRASSE

\*\*\*

## ORDRE DU JOUR :

**Bilan « Audun-les-Arts », point sur les manifestations à venir**

\*\*\*\*

La réunion débute à 17h30. Mme Joliat informe qu'elle a proposé à Sarah de P'tinouch, membre de l'ARR de Vivre, d'intégrer la Commission.

### > « Audun-les-Arts » du 15 au 22 mai

Un rapide bilan de la manifestation est dressé, les membres de la commission sont ravis des retours positifs des artistes et des commerçants.

Au total : 26 artistes ont exposés leur œuvre.

La remise des Prix a eu lieu le samedi 22 mai, à 17h, en Mairie.

La lauréate du prix Huile/acrylique souhaite utiliser le montant de son prix dans le commerce local de son choix. La commission est unanimement favorable.

Frédéric Pokrandt précise qu'un membre de l'association des commerçants de Villerupt rencontré lors de la prospection des vitrines à Audun, propose de faire participer les commerces de Villerupt, pour la prochaine édition, si cette nouvelle formule d'exposition est maintenue.

2 remarques de la Commission : il ne s'agirait plus d'« Audun-les-Arts » et il faudrait que l'association villeruptienne règle d'abord ses problèmes internes.

Cristel Lampson souligne qu'il n'y avait pas suffisamment de dépliants dans les commerces, notamment pour les personnes plus âgées ne disposant pas d'internet.

La commission en prend note.

Des lettres de remerciements seront adressées individuellement aux commerçants.

Karine Guillaume souligne que l'enjeu pour les artistes consiste en la vente de leurs œuvres et suggère la mise en place d'une exposition permanente sur ce modèle, à dissocier d'une participation au concours.

Il est également évoqué la mise en place d'expositions temporaires pensées comme des parcours artistiques.

Cristel Lampson suggère de faire appel au club ados de la MJC pour donner un coup demain sur ces projets surtout si plusieurs lieux sont utilisés.

La commission trouve que la salle Jean Moulin est la plus appropriée pour organiser des expositions.

#### > **Point sur le planning prévisionnel :**

> **Fête de la musique :** pour rappel, la commission a approuvé le 29 avril dernier, l'annulation de la Fête de la musique dans la commune, au vu des difficultés liées à son organisation dans le contexte sanitaire et des protocoles à mettre en place.

Une communication sur les réseaux sociaux annoncera officiellement l'annulation de la Fête de la Musique.

Mme Joliat indique que l'ARR de Vivre souhaite organiser une manifestation à cette occasion. Le protocole au jour de la réunion étant très contraignant et pour éviter des regroupements, la Commission n'est pas favorable à ce projet.

#### > **Festivités du 13 juillet : Feu d'artifice**

Son organisation éventuelle est toujours en questionnement.

La proposition de le tirer de Micheville ne convient pas : trop dirigé vers la Villerupt.

Ingrid Joliat précise que l'artificier, après visite du site suggère l'utilisation du stade Fauchère, même si l'ensemble des audunois ne pourra pas le voir sans se déplacer.

Il est rappelé que la sécurité est un point crucial, il faut compter au moins 180 m de distance entre le lieu du tir et le public.

Aucun bal n'est programmé pour éviter les regroupements.

Audrey précise que la Police Municipale s'inquiète de voir affluer énormément de gens extérieurs à Audun comme toutes les grandes villes aux alentours annulent leur feu d'artifice (Thionville, Metz...)

De plus, la Ville d'Audun ne dispose pas de grilles Heras, ni de suffisamment de personnel pour assurer une présence en continu pendant l'évènement.

La commission décide d'annuler le feu d'artifice en 2021.

**MàJ : Depuis la réunion du 08/06, Mme la Maire et les élus ont décidé de proposer des festivités pour le 13/07 (feu d'artifice et stands de restauration sur le Carreau de Mine en lien avec les associations, à l'exception du bal). Les préparatifs sont en cours.**

#### > **Fête foraine**

La question de l'annulation de la fête foraine est évoquée : protocoles lourds, problèmes de conformité du coffret électrique...

Plusieurs propositions : disséminer les manèges sur la Place Marchesin avec pêche aux canards, stand de nourriture, et, manèges et stand nourriture sur la Place du Château en se concentrant sur les animations pour les enfants (l'utilisation du Carreau de Mine est également évoquée).

Mesdames Tondini et Teston sont d'avis que cette solution va créer des tensions entre les forains et demandent qui va « choisir » les forains qui viendront.

Il est rappelé que les châteaux gonflables sont interdits.

La commission approuve la proposition de Mme Joliat de discuter de la tenue de la fête foraine ou non, en bureau municipal.

**MàJ : Depuis la réunion du 08/06, confirmation de l'installation d'un coffret provisoire, Place du Château. La fête foraine est maintenue sous sa forme habituelle.**

Frédéric Pokrandt annonce que la ville prêtera des tables et bancs de brasserie pour la manifestation organisée par la CCPHVA le 27 juin. (marches pédagogiques sur site d'escalade).

### > **Fête nationale**

Dépôt de gerbe à 10h45.

Frédéric Pokrandt propose d'associer la population en pavoisant leur domicile et en envoyant des photos à la Mairie.

En fonction du nombre de personnes présentes, la cérémonie pourrait avoir lieu sur le parvis de l'Hôtel de ville, il serait bien de bloquer la circulation pendant les discours.

Le point sur les invitations sera fait avec Mme La Maire.

### > **Inauguration du Musée archéologique**

La commission sécurité a donné son aval.

samedi 3 juillet, 10h30, en présence d'élus et des financeurs

l'après-midi : sur invitation de la SAHLA

Le Musée participera à la Nuit des Musées du 3 juillet au soir (visites sur réservations)

dimanche 4 juillet : ouverture au public sur invitation

Il n'y aura pas de vin d'honneur

La liste des invitations doit être fournie par Luca Braccini.

### > **Concours des Maisons fleuries « Fleuris ta ville »**

Il est proposé d'associer l'ARR de vivre en envoyant une affiche, de faire une annonce sur Panneau Pocket, de faire un affichage sur les panneaux municipaux.

Pour mémoire, la date limite d'inscription a été repoussée du 15 au 30 juin pour permettre la parution de l'information dans le bulletin municipal intermédiaire.

Cristel Lampson propose d'associer le club ado à la distribution des bulletins. Les élu(e)s présent(e)s rappellent que la commune dispose d'un groupe de distribution.

Audrey précise qu'une modification des tarifs municipaux est nécessaire afin de doter ce concours et celui à venir des « Illuminations de Noël » de prix.

La commission décide de doter les 2 concours des mêmes prix.

### > **Salon de la photo amateur :**

La commission acte sa tenue du 6 au 10 octobre.

Sa forme définitive (exposition Salle Jean Moulin, ou formule identique à celle d'Audun-Les-Arts...) sera évoquée lors de la prochaine réunion.

### > **Projet d'animations Noël :**

Ingrid Joliat souhaite proposer une animation centralisée Place du Château avec la présence du Père Noël.

Cristel Lampson précise qu'elle peut prêter un véritable fauteuil de Père Noël.

L'idée d'une parade est évoquée en lien avec l'artiste Vincent Orsmati, qui a l'habitude d'organiser des manifestations de ce type en y associant la MJC, les associations de la ville, les commerçants. Chor'A corps proposerait un court spectacle.

### > **Divers**

La commission est informée que les associations sportives veulent, sur 1 journée en juillet, proposer des démonstrations et que l'ARR de Vivre organise une braderie le 28 août.

Par contre, hormis l'affiche circulant sur les réseaux sociaux et vue par des membres de la commission, aucune demande d'autorisation n'a été déposée en Mairie par l'ARR de Vivre.

Pour conclure, il est décidé que dans le contexte actuel aux protocoles sanitaires fluctuants, il est précoce de vouloir proposer des animations estivales associatives.

La prochaine réunion est fixée au mardi 6 juillet 2021, à 17h30, en Mairie.

La réunion se termine à 19h45.